

<https://cii.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article82>



Australie

- Dossiers destination -

Publication date: vendredi 6 juillet 2018

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

Située dans l'hémisphère Sud à une **quinzaine de milliers de kilomètres de la France**, l'**Australie** est un pays de 7 692 300 km² qui s'étend sur trois fuseaux horaires et possède des climats très variés.

L'Australie ou **Commonwealth d'Australie** est une monarchie constitutionnelle composée de six États (Australie occidentale, Australie méridionale, Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Tasmanie, Victoria) et deux Territoires (Territoire du Nord, Territoire de la capitale australienne).

++++ ETUDES

Présentation du système d'enseignement supérieur australien

[https://cii.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L400xH324/schema_australie-6b314.png]

Les universités

On compte **43 universités** en Australie (40 universités australiennes + 2 universités internationales et 1 université privée spécialisée). Ces dernières préparent à des **diplômes** allant du bachelor au doctorat. Les universités sont pluridisciplinaires.

Les établissements d'enseignement professionnel

L'Australie compte environ 4000 **organismes de formation enregistrés**, les **RTO** (Registered Training Organisations), lesquels délivrent des formations et des qualifications **VET** (Vocational Education and Training) qui sont **reconnues** dans toute l'Australie. Parmi ceux-ci, les TAFE (Technical and Further Education) qui sont financés par le gouvernement australien.

Ils préparent à des **diplômes du secondaire au supérieur**. L'**Advanced Diploma** (qui pourrait être comparé aux BTS/DUT français) permet, en fonction des **accords de partenariats** entre établissements d'enseignement professionnel et universités une **poursuite d'études en Australie en 2ème ou 3ème année de Bachelor** (selon la concordance des études).

Les établissements d'enseignement de l'anglais

Il existe **un grand nombre** d'écoles de langue en Australie qui peuvent être publiques ou privées. Elles accueillent des étudiants de toutes les nationalités dont le niveau d'anglais peut aller de A1 à C1.

On y dispense **différents types** de cours de langue : anglais général ; anglais appliqués ; anglais des affaires ; anglais académique (avant d'entrer à l'Université) ; cours de préparation aux examens et tests (**TOEFL, IELTS, Cambridge**).

Pour en savoir plus sur les visas autorisant à suivre des cours de langues en Australie pendant une période plus ou moins longue, il convient de consulter la **FAQ** sur le site du gouvernement australien.

Mettre de l'Australie dans son parcours dans le cadre d'un cursus en France

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France peuvent, dans le cadre de leur **cursus en France**, effectuer un [séjour d'études](#) en Australie grâce aux **partenariats** noués entre établissements d'enseignement supérieur de chacun des deux pays.

Les étudiants sont **sélectionnés par l'université française** dans laquelle ils sont inscrits sur la base de leur niveau académique, leur niveau d'anglais et leur motivation. Ils partent, pour une durée d'**un semestre à un an** dans une université partenaire, sans y payer les frais d'inscription. Les crédits obtenus en Australie seront validés dans le cursus français.

Faire son cursus d'études en Australie

Il est possible de partir faire son [cursus d'études à l'étranger](#) notamment en Australie de manière individuelle en faisant les démarches seul.

La reconnaissance de diplômes entre la France et l'Australie n'est pas automatique mais **facilitée par l'accord de 2009** signé entre universités et écoles d'ingénieurs françaises d'une part et universités membres de Universities Australia d'autre part. A noter que cet accord ne concerne ni les études médicales ni la reconnaissance de diplômes à des fins professionnelles.

Choix de la formation

- Faire le point sur ses motivations, ses objectifs et définir ses propres critères :
critères géographiques : climat, taille de la ville, coût de la vie
établissement : conditions d'admission, coût de scolarité : les droits d'inscription pour les étudiants étrangers varient selon l'université et le cursus choisi (à titre indicatif 20 000 à 45 000 dollars australiens par an pour préparer un bachelor)
- S'aider d'outils tels que :
moteur de recherche du **gouvernement australien** ; liste des établissements d'enseignement supérieur inscrits au **CRICOS** (Commonwealth Register of Institutions and Courses for Overseas Students) éligibles pour obtenir un visa étudiant ; **classements** des universités australiennes

Prérequis

- Baccalauréat français
- Niveau B2/C1 minimum en anglais (test TOEFL ou IELTS). Ceux dont le niveau en langue est insuffisant pour entrer directement à l'université peuvent s'améliorer par le biais d'un stage d'anglais (3 à 5 mois).

Démarches

- Pas de procédure centralisée, les universités fixent elles-mêmes :
 - leurs critères de sélection (niveau académique, notes obtenues au baccalauréat français, niveau d'anglais...)
 - leur calendrier (inscriptions de 2 à 6 mois avant le début des cours voire plus tard mais dans ce cas, souvent

plus onéreux).

- Les démarches peuvent se faire :
 - directement auprès de l'université
 - ou en passant par une agence accréditée en France (liste disponible sur le site des universités, exemple de l'université de Sydney) qui accompagne les candidats dans leurs démarches et fait le lien avec l'université.

Faire un cursus intégré et obtenir un double diplôme franco-australien

Des [cursus intégrés](#) résultant de partenariats très aboutis permettent d'obtenir à la fois un diplôme français et un diplôme australien.

On les trouve essentiellement au niveau master, comme par exemple le double master de traduction Université Jean Moulin Lyon 3/Monash University ou le double diplôme d'ingénieur Ecole Centrale de Lyon/University of Queensland.

Il existe des doubles cursus que l'on peut intégrer dès l'après-bac comme le double diplôme Sciences Po/Université de Sydney (pour lequel il existe une procédure d'admission spécifique).

++++HORS ETUDES

S'il est possible de partir en Australie en dehors du cadre des études, la question du **visa** reste primordiale. L'Australie offre différentes possibilités, notamment :

Le Programme Vacances Travail

Le **Programme Vacances Travail** est un visa de long séjour à entrées multiples qui permet aux français de **18 à 35 ans** de vivre 1 an (voire 2 ou 3 sous certaines conditions) en Australie en ayant la possibilité d'y travailler pour compléter ses ressources financières. Il est bien sûr indispensable de bien respecter la réglementation australienne et de bien suivre les procédures notamment en ce qui concerne la demande de TFN qui permet le prélèvement à la source par l'administration fiscale australienne.

Le site **PVTistes.net** dédié à l'échange d'expériences entre jeunes propose de nombreux témoignages de PVTistes en Australie. **Fruit picking**, jobs dans l'**hôtellerie/restauration** ou encore **au pair** sont les occupations les plus répandues parmi les PVTistes en Australie.

Nombreux sont les PVTistes qui expérimentent également l'[échange de services](#) qui, s'il n'est pas rémunéré, permet cependant de diminuer les coûts puisqu'il offre la possibilité d'être nourri et logé.

Assistant de français

Le **programme assistant de français** est ouvert aux **20-30 ans** titulaires d'une L3 dans certaines disciplines et justifiant d'un niveau B1 en anglais. Les modalités de candidature ainsi que des témoignages de jeunes sont publiés sur le site de **France Education International**.

Il existe d'autres opportunités pour ceux qui souhaitent enseigner en Australie lesquelles sont recensées sur le site de l'**Ambassade de France à Canberra**.

[Volontariat International en Entreprise-en Administration](#)

Il est possible pour les **18-28 ans** d'effectuer une mission professionnelle en Australie dans le cadre d'un **Volontariat International en Entreprise/en Administration** (VIE-VIA).

Pour en savoir plus sur la vie en Australie notamment les aspects pratiques, il convient de consulter le **dossier Australie** ainsi que les **conseils aux voyageurs** du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.